

M Le lien. Mariverain

La Société de développement économique Mariverain accroît son rayonnement

En effet, un plan d'action pour la promotion industrielle à Sainte-Marie et la croissance des activités du CIME (centre pour l'innovation et le marché des entreprises) a été entériné par le conseil d'administration au printemps dernier. Un portfolio représentant les forces économiques de Sainte-Marie a été réalisé. Vous pouvez trouver une partie de l'information sur le site Internet de la Ville sous l'onglet « Affaires ».

En mai, M. Jean-Michel Bordron, directeur de la TACA et moi-même avons été mandatés pour représenter les intérêts de la région lors de la Mission d'étude sur les appellations d'origine, tenue à Bordeaux. Celle-ci avait comme objectifs d'étudier les réglementations et les aspects juridiques reliés aux appellations et d'évaluer les possibilités de mise en place de tels mécanismes de reconnaissance en Chaudière-Appalaches.

Au cours de l'été, la Société a conclu une entente avec Gaz Métro pour moderniser les équipements de chauffage du CIME tout en offrant une vitrine de démonstration pour notre partenaire.

Des salles de réunion à la fine pointe de la technologie

Pour répondre aux suggestions de la clientèle d'affaires au sujet de nos salles de conférence, équipements de formation et de notre business café, le conseil d'administration a



décidé de procéder à une deuxième phase d'investissements qui totalisera près de 30 000 \$. Plusieurs espaces sont encore disponibles (espaces à bureau, locaux industriels, espaces d'incubation d'entreprises...).

Récemment, la Société acceptait, avec Hydro-Québec, d'organiser une matinée causerie intitulée « L'avenir du secteur agroalimentaire dans un monde en transformation ». Plusieurs collaborateurs se sont joints à nous (Telus, Desjardins, CRDA, TACA, Protectron, CLD de La Nouvelle-Beauce et de Lotbinière, CRAAQ, Emploi-Québec et Ville de Sainte-Marie) pour faire de cette activité un événement majeur. Plusieurs conférences permettront aux participants de connaître les avancées technologiques en matière d'efficacité énergétique. La clientèle agricole et agroalimentaire est particulièrement convoquée à s'inscrire en téléphonant au 386-2299.

Éric A. Lavoie, agr.
MSc, MBA
Directeur SDEM



La Société développe son réseau de partenaires. Nous avons conclu des ententes avec Ressources Entreprises, organisme dédié à l'information en entreprise, avec l'Université Laval et sa Faculté d'agriculture et d'alimentation et avec Desjardins. Nous officialiserons prochainement la création du Centre de services en recherche et développement en agricole et agroalimentaire de la région Chaudière-Appalaches, organisme au service des entreprises innovantes qui voient le jour grâce au travail de votre Société.

Après un an, le CIME accueille sous son toit Accès Compétences du Cégep Lévis-Lauzon, Transbiotech, le Centre de Robotique Industrielle, le FIER Beauceron, Développement PME Chaudière-Appalaches, Pôle Québec Chaudière-Appalaches et la Société de développement Économique Mariverain.

La Société s'implique au sein d'organisations et collabore à l'avancement de nos entreprises (comités de la planification régionale en agroalimentaire, comités du CLD...). Elle organisera diverses activités pour accroître la synergie des acteurs locaux (visites industrielles, visites de l'usine d'Éthanol de Varennes, expositions thématiques, missions commerciales...) tout en découvrant des nouvelles technologies.

Prochaine réunion du conseil :
le mardi 10 octobre à 20 h

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



VILLE DE
SAINTE-MARIE
AU COEUR DE LA RÉUSSITE

www.ville.sainte-marie.qc.ca
387-2301 aux heures de bureau



Publication de vos photos sur le site Internet de la Véloroute de la Chaudière

La Véloroute de la Chaudière est merveilleuse à découvrir autant pour les gens qui la sillonnent que pour les beaux paysages. Vous possédez l'âme d'un photographe, envoyez-nous les photos que vous avez prises de vos amis ou des beaux paysages qui vous ont charmé.

Nous choisirons parmi les meilleures photos afin de les publier sur notre site www.veloroutedelachaudiere.com, sous la rubrique : Galerie photos et nous y inscrirons votre nom.

Faites parvenir le tout par courriel à jcote@veloroutedelachaudiere.com
Bonne découverte!

Johanne Côté, coordonnatrice
Tél. : 386-2599

Le budget : une étape cruciale pour la Ville et les contribuables

Déjà l'automne, déjà le temps d'amorcer la préparation du budget de la prochaine année et de revoir le Programme triennal d'immobilisations (PTI). De longues heures de travail à compiler des demandes, à débattre des orientations poursuivies par la Ville et des projets qu'elle entend réaliser. Plusieurs soirées consacrées à réviser des coûts, à prioriser les interventions, à tenter de répondre à un grand nombre de besoins tout en favorisant le développement de la collectivité et en conser-

vant une taxation comparable aux villes de notre taille. Un exercice périlleux et exigeant qui implique très fortement le maire, le conseil et l'équipe des cadres de la Ville.

Une certaine réflexion est nécessaire avant de commencer à placer des chiffres. Il est indispensable de revoir le plan stratégique élaboré par le conseil et d'évaluer le niveau d'avancement de ce plan à la lumière des travaux réalisés l'année précédente, d'ajuster ce plan en fonction des données nouvelles et des possibilités ou opportunités qui

s'offrent pour la prochaine année. Il est parfois nécessaire de revoir également les priorités en fonction de nouveaux enjeux ou de nouvelles exigences gouvernementales.

Les enjeux et les orientations ne sont pas seuls à nourrir cette réflexion, l'aspect financier aussi. C'est pourquoi le conseil étudiera une simulation portant sur le niveau d'endettement de la ville au cours des 20 prochaines années, à la lumière des besoins connus : usine d'eau potable, poste de police, aréna, rénovation du centre-ville,

Jacques Alain
Directeur général



centre communautaire, etc. Cet exercice servira au conseil à moduler dans le temps certaines dépenses incontournables tout en gérant efficacement la dette publique et l'augmentation des taxes municipales dans le meilleur intérêt de la communauté mariveraine et de ses partenaires.

Aréna Paul-Henri-Drouin

Un comité technique est formé

Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie, lors de la séance du 11 septembre dernier, confirmait la mise en place d'un comité technique pour notre aréna. Ce geste fait suite au rapport déposé en mai dernier par la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire entourant l'évaluation des grandes composantes de l'aréna dans un contexte de rénovation.

Bref, le devenir de notre aréna municipal commande une réflexion sérieuse et une imposante masse de travail est devant nous. La création d'un comité technique désire assurer au dossier une prise en charge compétente et cohérente. Son travail permettra l'accomplissement de l'ensemble des démarches d'importance du dossier et apportera au conseil municipal le soutien et l'éclairage requis pour chacune des grandes étapes, facilitant ainsi la prise de décision des orientations à privilégier.

Déjà, le comité technique est à l'œuvre et l'automne qui arrive permettra, entre autres, la réalisation de l'importante phase de

Harold Guay
Maire



consultation de l'ensemble des partenaires pour, par la suite, définir le projet souhaité par notre collectivité.

Le comité est donc formé comme suit :

- Membres du conseil municipal :
 - M. Harold Guay, président du comité
 - M. Paulin Nappert
 - M. Christian Laroche
- Représentants du Service des loisirs :
 - M. Jules Martineau
 - M. Louis Normand
- Représentants du milieu :
 - M. Gaétan Vachon
 - M. Bruno Raby
 - M. Normand Duhamel
 - M. Bruno Bilodeau

Mes remerciements les plus sincères à ces personnes pour avoir accepté de répondre positivement à notre invitation. Ce défi sera certes engageant et il sera aussi à la hauteur de notre belle collectivité mariveraine.



Aucun produit pétrolier dans les égouts

Au cours du mois d'août, le Service des travaux publics a dû réagir à la suite d'une demande d'Urgence environnemental concernant un produit pétrolier (huile, gaz, diesel, solvants ou autres) visible sur la rivière Chaudière. Après de multiples recherches, il a été établi qu'une conduite d'égout pluvial servait de moyen de transport à ce produit jusqu'à la rivière. Comment ce produit a-t-il pu se retrouver là? Plusieurs hypothèses sont possibles. Il peut s'agir d'un accident, d'un geste d'insouciance ou encore d'un geste volontaire.

De tels gestes sont néfastes pour l'environnement et peuvent même être dangereux. En effet, ces produits circulent difficilement dans nos réseaux et ont tendance à se confiner dans des endroits restreints. Ce qui, au début, peut se limiter à un problème d'odeur, risque de devenir un foyer d'incendie, voire d'exploser dans les tuyaux de la Ville ou même dans votre maison. En effet, des vapeurs peuvent entrer par une fissure de vos fondations et s'accumuler, créant ainsi une situation potentiellement catastrophique.

La réglementation municipale interdit de rejeter ce type de produit dans le réseau

Serge Fecteau
Service des travaux publics



d'égout municipal. Les contrevenants sont passibles de poursuites et d'amendes. Alors, soyez prudent et lorsque vous devez vous départir de produits pétroliers périmés ou souillés, faites-le de façon écologique et sécuritaire. Voici quelques façons de vous débarrasser de ces « rebus » à risque :

- Certains garages ou quincailleries récupèrent les produits pétroliers.
- La MRC effectue la récupération d'huile à moteur deux et quatre-temps dans des contenants bien étanches ainsi que les filtres à l'huile, et ce, sans frais. Vous devez vous rendre au 10, route Boulet à Frampton.
- Si la quantité est importante, des firmes spécialisées peuvent récupérer les produits moyennant certains frais.

Le cas mentionné en début d'article a exigé une intervention municipale qui a coûté 2 500 \$. Un peu cher pour... probablement un citoyen qui a voulu économiser quelques dollars en faisant lui-même le changement d'huile de sa voiture. Pensez-y!

Comité d'accueil des nouveaux arrivants

Le guide nouveau est arrivé!

Ouvrant auprès des nouveaux citoyens mariverains depuis maintenant 25 ans, le Comité d'accueil des nouveaux arrivants (CANA) est fier de présenter sa plus récente édition du Guide du citoyen.

Cet ouvrage de référence incontournable, connu auparavant sous le nom de Guide des nouveaux arrivants, est un outil précieux contenant tous les renseignements utiles pour permettre l'intégration rapide de nos nouveaux concitoyens.

Nous félicitons le président de CANA, M. Rénald Binet, et toute son équipe pour leur travail et leur implication.

Le Guide du citoyen est disponible pour tous sur le site Internet de la Ville de Sainte-Marie, dans la section Services aux citoyens/Nouveaux arrivants ou à l'adresse Internet www.ville.sainte-marie.qc.ca/fra/pdf/publications_autres/guideducitoyen.pdf.

Les nouveaux arrivants, ceux qui projettent de s'établir à Sainte-Marie ou les Mariverains qui n'ont pas accès à Internet peuvent se procurer le Guide du citoyen à la réception de l'hôtel de ville.



La Ville de Sainte-Marie recherche actuellement des

POMPIERS / POMPIÈRES (à temps partiel sur appel)

Cet affichage vise à constituer une banque de candidats afin de combler des postes de pompier/pomprière à temps partiel sur appel.

Sous l'autorité des officiers du Service de la protection contre l'incendie, les pompiers sont appelés à répondre aux demandes d'assistance des citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Marie.

Les candidats recherchés doivent rencontrer les exigences suivantes :

- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Demeurer dans les limites de la Ville de Sainte-Marie.
- Avoir une grande disponibilité et avoir la possibilité d'être libéré de son travail principal.
- Être en bonne condition physique, et démontrer que sa santé n'impose aucune restriction pour l'accomplissement de la tâche.
- S'engager à suivre la formation requise par le service.
- Posséder de la formation reconnue en sécurité incendie représente un atout.
- Avoir un permis de conduire de classe 4A ou s'engager à l'obtenir dans les six mois suivant l'embauche.
- Les candidats qui ne demeurent pas à Sainte-Marie, mais qui y travaillent, et possédant une formation en sécurité incendie seront considérés.

Si ce défi vous intéresse, veuillez compléter le formulaire d'offre d'emploi (disponible à la réception de l'hôtel de ville) accompagné de votre curriculum vitae sous pli confidentiel, **avant 16 h 30 le 20 octobre 2006**, à l'attention de :

Claude Morin, directeur
Service de la protection contre l'incendie
270, avenue Marguerite-Bourgeoys
Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3
claudio.morin@ville.sainte-marie.qc.ca

Les personnes qui ont déjà déposé une demande d'emploi au Service de la protection contre l'incendie sont priées de renouveler cette demande si elles sont toujours intéressées.

L'utilisation du masculin dans cette offre inclut le féminin.

Semaine du grand ménage

Veillez prendre note qu'une « **Semaine du grand ménage** » se tiendra selon le calendrier actuel de la collecte des ordures ménagères et particulièrement aux dates suivantes :

- **Les 25 et 26 octobre 2006**
« pour les secteurs où la collecte s'effectue mercredi et jeudi ».
- **Les 30 et 31 octobre 2006**
« pour les secteurs où la collecte s'effectue lundi et mardi ».

À cette occasion, le sous-traitant de la Ville, Sani-Gestion Onyx procédera au ramassage d'ordures de tout genre et de tout format. **Toutefois, cela exclut les carrosseries d'automobiles, les matériaux de construction et de rénovation, le béton, le béton bitumineux, la terre, les déchets domestiques dangereux, les pneus, etc.**

Maurice Mercier
Directeur du Service
des travaux publics



Veillez placer ces ordures spéciales près de vos ordures ménagères régulières sur le côté de la rue, avenue, route ou rang. **Veillez noter que les débris déposés dans une remorque (trailer) ne seront pas ramassés.**

Si vous vous débarrassez de plusieurs articles, ceux-ci devront être déposés dans des sacs, boîtes ou contenants appropriés.

Pour le site de récupération, les tarifs réguliers s'appliquent même pendant les semaines du grand ménage. Veillez noter qu'en raison du congé de l'Action de grâce, la site de récupération sera fermé le lundi 9 octobre 2006.

Avis aux usagers du réseau d'aqueduc municipal

Le Service des travaux publics de la Ville de Sainte-Marie effectuera le drainage des bornes-fontaines et le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc, le dimanche 15 octobre 2006 entre 2 h et 9 h (dans la nuit de samedi à dimanche).

Cette opération annuelle est nécessaire pour bien nettoyer le réseau. Pour toutes les résidences, il est préférable de ne pas

faire couler l'eau pendant la nuit concernée. À noter qu'il est possible que l'eau soit brouillée quelque peu le matin. Il suffira de la laisser couler pendant quelque temps et le tout redeviendra à la normale.

Ainsi, veuillez vous assurer que l'eau froide est redevenue limpide avant de vous servir de l'eau chaude. Cette opération est nécessaire afin de ne pas altérer la qualité d'eau dans votre réservoir d'eau chaude.

Rôle d'évaluation sur Internet Deux ans déjà!

Depuis octobre 2004, il est possible d'obtenir par Internet certains renseignements contenus dans les fiches du rôle d'évaluation de la Ville de Sainte-Marie. IMMONET est un service efficace que nous vous conseillons d'utiliser dès que vous désirez obtenir une information de base sur un immeuble : adresse, dimensions du terrain, numéro de cadastre, évaluation. Il suffit de vous rendre sur le site Internet de la Ville de Sainte-Marie (www.ville.sainte-marie.qc.ca) et, à l'aide des menus situés à gauche, recherchez la page Services aux citoyens/Évaluation (IMMONET). Vous trouverez, dans la section « Renseignements disponibles pour les particuliers » le lien vers le site IMMONET.

Services IMMONET pour professionnels
Nous rappelons aux professionnels de l'im-

Jacques Boutin
Directeur des finances



mobilier – notaire, agent immobilier, évaluateur ou autres professions connexes – qu'il est possible d'accéder à des renseignements encore plus détaillés moyennant certains tarifs. C'est un service fort utile qui vous permet de compléter vos dossiers à l'aide de renseignements accessibles de votre ordinateur.

Pour connaître les avantages et les tarifs de ce service, rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Sainte-Marie (www.ville.sainte-marie.qc.ca) et, à l'aide des menus situés à gauche, recherchez la page Services aux citoyens/Évaluation (IMMONET). Vous trouverez, dans la section « Renseignements disponibles pour les professionnels » le lien vers le site IMMONET.

Conseil en bref

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 11 septembre 2006, à savoir :

La Ville a autorisé l'installation de panneaux « interdiction de stationner » sur la rue Saint-Antoine (côtés est et ouest) entre l'avenue Marguerite-Bourgeoys et l'avenue du Collège pour permettre une meilleure circulation sur cette partie de voie publique.

La Ville a nommé les personnes pour former le comité technique de l'aréna. Ces membres auront comme mandat de proposer au conseil municipal un plan d'action pouvant conduire à la concrétisation de l'option retenue relativement au dossier de l'aréna. Voir à ce sujet l'article du maire Harold Guay dans la présente édition de ce journal.

La Ville a accordé le contrat pour la construction et la reconstruction de nouveaux trottoirs sur une partie du boulevard Vachon Sud ainsi que sur une partie de l'avenue de l'École.

La Ville a autorisé, dès la réception de l'acceptation provisoire des travaux par le Service de l'ingénierie, la cession d'une partie de

Chantale Faucher, OMA
Greffière adjointe



la rue des Cormiers et de la rue Honorius-Gagnon ainsi que la cession d'une partie de l'avenue de la Seigneurie et de la rue Laval par les promoteurs concernés.

La Ville a autorisé la signature d'un protocole d'entente *Programme ACCÈS Alcool* pour les exercices financiers 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 avec le ministère de la Sécurité publique et l'Association des directeurs de police du Québec. Cette entente vise, entre autres, l'inspection systématique dans les établissements licenciés afin de détecter les débits clandestins et de démanteler les réseaux illégaux d'approvisionnement et de distribution de boissons alcooliques.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale de ce procès-verbal, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

Bravo pour l'aménagement paysager!

Nous félicitons la firme Vachon et Ass., notaires, pour son superbe aménagement qui s'harmonise parfaitement avec la rue Marguerite-Bourgeoys, nouvellement rénovée.

Nous rappelons que si vous avez des photos d'aménagements qui méritent d'être présentés dans ce journal, vous pouvez nous les faire parvenir à l'adresse : lienmariverain@globetrotter.net



Arbre emblématique de la Ville

Afin de souligner le nouveau millénaire, la Ville de Sainte-Marie a planté devant l'hôtel de ville, le 27 mai 2000, un érable de l'Amur (*acer ginnala*) et l'adoptait comme arbre emblématique.

L'érable de l'Amur représente dignement notre communauté : beau en toute saison, cet arbre ou arbrisseau est de taille modeste. Au printemps, ses bourgeons éclatent de vie et d'espoir. Pendant l'été, ses samares roses au travers son feuillage émeraude ne laissent personne indifférent. À l'automne, sa couleur écarlate exprime bien la chaleur de l'accueil des Mariveraines et des Mariverains. L'hiver, il dort paré d'une écorce grise, plutôt lisse, striée de noir avec l'âge.

« Pourquoi un arbre comme emblème? L'arbre est un symbole de vie. La vie qui sort d'une samare, germe, sort de terre, pousse et meurt comme tout être vivant. Un arbre, puis un autre pointeront hors du sol, dispersant la vie et recommençant ce cycle saison après saison. » (Isabelle Vallée, Mariveraine)





Jacques Filiatrault
Bibliothécaire

À noter :

- **Exposition de Mme Guylène Couette :** Ses œuvres seront exposées jusqu'en décembre 2006.
- **Club de lecture pour adultes :** Sept rencontres sont prévues pour que vous puissiez échanger avec d'autres lecteurs dans une atmosphère amicale! Au menu : café et grignotines bien sûr, mais aussi échanges, discussions, impressions et... rires! À tous les passionné(e)s de lecture, ne manquez pas ces rendez-vous du cœur et de la raison. Détails au comptoir de prêt de la bibliothèque.
- **Souvenirs de vacances (26 septembre) :** Venez causer avec un vacancier qui revient de la Floride et qui vous parlera de son expérience, soit de Epcot Center, Sea-world, Busch Gardens, Universal Studios, Butterfly World, plage de Hollywood, les bonnes adresses et les moins bonnes, etc.
- **Journées de la culture (le dimanche 1^{er} octobre) :** 1) Venez écouter l'auteure Madeleine Drouin discuter autour de son livre récemment publié « Faites que mes parents meurent! ». 2) Suivez l'artiste Guylène Couette qui vous présentera ses tableaux sous forme de jeu. 3) Lisez et écoutez de nombreux auteurs locaux qui causeront des textes affichés sur place. 4) Le Club mariverain de généalogie sera sur place pour vous faire connaître le local servant à la recherche généalogique et pour vous aider à découvrir vos ancêtres beaucerons.
- **Semaine des bibliothèques publiques (17 au 21 octobre) :** 1) Le marché aux puces « Enlivrant » annuel (de 25 ¢ à 2 \$ le livre... une vraie aubaine!). 2) « Une naissance – Un livre » (sac-cadeau gratuit remis favorisant l'éveil à la lecture). 3) Visite des arrière-boutiques de la bibliothèque.
- **Heure du conte :** Les inscriptions se font à la **bibliothèque uniquement**. Les rencontres sont prévues les **22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, 1^{er} et 15 décembre**. Faites vite, les places sont limitées!

Nouveautés

- *Les femmes qui lisent sont dangereuses*, Laure Adler & Stevan Bollmann,

Flammarion, 2006, 149 p., nombreuses reproductions de tableaux en couleurs

Les femmes et la lecture dans l'art occidental : « Les livres ne sont pas des objets comme les autres pour les femmes; depuis l'aube du christianisme jusqu'à aujourd'hui, entre nous et eux, circule un courant chaud, une affinité secrète, une relation étrange et singulière tissée d'interdits, d'appropriations, de réincorporations. »
Laure Adler

Comité mariverain de généalogie Nouveautés

- *Joseph Linière Vachon : Un industriel tenace et audacieux*, Claude Vachon, 2006, 124 p.

Nous tenons à remercier Claude et Diane Jacques pour le don du document suivant :

- *Ancêtres et descendants d'Ernest Jacques*, Claude et Diane Jacques, août 2006, 429 p.

Nous tenons à remercier Madame Eva Giguère pour le don du document suivant :

- *Narcisse Giguère et ses descendants : Nos racines, notre histoire, nos souvenirs*, Eva Giguère, 2005, 186 p.

Important :

Nous sommes à la recherche de « **Le Guide** (de 1962 à 1980) », ancien journal de la région que nous hébergerions au local aux fins de recherches. Toute personne possédant ce journal et voulant en faire don à la bibliothèque est priée de nous contacter au 387-2240. Merci!

S.v.p., veuillez ne pas jeter vos **cartes mortuaires** mais plutôt nous en apporter un exemplaire à la bibliothèque pour que l'on puisse continuer le travail de collections des données afin de garder à jour nos différents répertoires. Merci à tous!

Pour toute information concernant la généalogie ou le Comité, veuillez contacter un de ses membres, soit : Réal Giguère, président (387-2599); Nicole Poulin-Ferland, vice-présidente (387-8233) ou Diane Faucher-Jacques, secrétaire trésorière (387-5886).



Line Gagnon, agente de développement culturel
Loisirs, culture et vie communautaire

« C'est chat! »

Le dimanche 17 septembre à 14 h, à la bibliothèque Honorius-Provost, située au 80, Saint-Antoine à Sainte-Marie, se tenait le vernissage de l'exposition solo de l'artiste-peintre Guylène Couette. Comme nous l'indique si bien son titre, cette exposition regroupe des œuvres réalisées à partir de médiums variés, explorant le thème du chat dans tous ses états. Quel plaisir d'associer les titres aux œuvres et d'y découvrir l'humour subtil et rafraîchissant de l'artiste!



On pourra visiter l'exposition jusqu'au 16 décembre 2006, durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, soit le mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h, de 18 h 30 à 20 h 30, et le samedi de 10 h à 15 h.

De plus, le 1^{er} octobre, dimanche des Journées de la culture, l'artiste sera sur place pour animer une « Chasse au Très'Art » et pour échanger avec les visiteurs.

« Faites que mes parents meurent »

Ce même dimanche, à la bibliothèque Honorius-Provost, avait lieu le lancement du volume autobiographique de Madeleine Drouin « Faites que mes parents meurent ». Originaire de Sainte-Marie, Mme Drouin a œuvré avec passion dans le milieu de l'éducation pendant 33 ans. Maintenant à sa retraite, elle a voulu concrétiser l'un de ses rêves : écrire son autobiographie. L'auteure lève le voile sur les années sombres de son enfance passées auprès d'une belle-mère acariâtre, scrupuleuse et mesquine. Elle souhaite ainsi livrer, avec un brin d'humour et en toute simplicité, un message d'espoir à ceux qui, comme elle, ont croisé sur leur route des voleurs d'enfance.



Ce volume est disponible auprès de l'auteure en composant le (418) 387-5317 et sera en vente aux endroits suivants : Métro Labonté, Copies Extra, Alimentation du Pont, Dépanneur Dep-O-Coin.

L'auteure sera présente, le 1^{er} octobre, dimanche des Journées de la culture, à la bibliothèque, pour commenter son volume et en discuter avec le public.

Perceptions, 5^e édition

Le 14 juillet, dans le hall de l'hôtel de ville, se tenait le vernissage de l'exposition collective des artistes et artisans mariverains, « Perceptions ». Cette exposition, consacrée aux arts visuels, qui nous revient annuellement, s'est enrichie de plusieurs artisans et artisans du bois et du textile ainsi que de nouveaux peintres. Vous avez l'opportunité de la visiter aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Une soixantaine d'œuvres réalisées par 23 artistes et artisans de chez-nous, seront en place jusqu'au 8 décembre 2006.

Journées de la culture

Samedi et dimanche 30 septembre et 1^{er} octobre, 13 h à 16 h 30 :
Maison Pierre-Lacroix : démonstrations de techniques artisanales

Dimanche 1^{er} octobre, 13 h à 16 h 30 :
Bibliothèque Honorius-Provost :

- Exposition solo de Guylène Couette « C'est chat! » et « Chasse au Très'Art » animée par l'artiste
- Rencontre et discussion sur le volume « Faites que mes parents meurent » avec l'auteure Madeleine Drouin
- Exposition et lecture de textes d'auteurs, distribution d'un recueil
- Atelier offert par le Club mariverain de généalogie

les journées de la culture

BESOIN DE VOUS CONFIER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ?

Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous • 7 jours / 7

Lundi au vendredi, de 18 h à 4 h du matin • Samedi et dimanche, de midi à 4 h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT • 387-3393

APPELEZ... on vous écoute.